



**DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
COMITE DE QUARTIER LES MUSICIENS
SEANCE DU 05/02/2024**

Présents :

Mireille Eustache, Anne-Marie Delamare, Yannick Le Goaëc, Jade-Lara Lesieur, Hugo Libiot, Corinne Suazé, Luc Videau, Christophe Tinet.

Ordre du jour :

- Budget participatif
- Événement du dimanche 21 avril 2024 « Le printemps des musiciens »
- Calendrier

1) Budget participatif

Pour la première fois, la ville de Fontenay-le-Fleury propose à ses habitants (sauf les élus) sans limite d'âge, de soumettre un projet qui puisse toucher l'ensemble des habitants.

Le budget global s'élève à 40 000 euros. Le budget de chaque projet ne devra pas générer des frais de fonctionnement.

- ✓ Dépôts des dossiers : du 1er février au 15 mars 2024.
- ✓ Examen des dossiers : du 15 avril au 15 mai 2024 pour étudier la faisabilité juridique, technique... Le comité citoyen donnera son avis et si nécessaire pourra auditionner le porteur de projet. Une association ne pourra présenter un projet en tant que tel mais l'idée d'une association pourra être portée par une personne.
- ✓ Les Fontenaysiens seront sollicités pour voter. Le projet ayant obtenu le plus de voix sera retenu en premier et le reste du budget sera ensuite attribué en fonction du nombre de voix de chaque projet jusqu'à hauteur des 40 000 euros prévus.
- ✓ Le budget devra être consommé sur l'année 2024.

Le magazine de Fontenay-le-Fleury de février (page 9), contient un QR code qui renvoie sur le site de la ville et la fiche à compléter.

2) Événement du dimanche 21 avril 2024 « Le printemps des musiciens »

Sous réserve qu'aucune manifestation nationale d'aéromodélisme ne soit organisée à la même date et au même endroit, l'événement du 21 avril est pour l'instant maintenu. (Lieu prévu : Quartier du Levant, ou gymnase en cas de pluie, à vérifier pour disponibilité).

Jade-Lara Lesieur présente la fiche projet que nous compléterons collectivement. Cet événement, intitulé « Le printemps des musiciens », prendra la forme d'une kermesse avec des jeux, une buvette, un blind test et une gratiféria (consistant à offrir des articles gratuitement, à l'exception des vêtements et des livres qui feront l'objet d'autres manifestations). La participation de la St Cyrienne sera prochainement confirmée (action Hugo). Une intervention de chants gospel est également envisagée (action Luc).

L'équipe est composée de : Samer, Isabelle (à confirmer), Mireille, Corinne, Yannick, Jade, Luc, Anne-Marie et Christophe (présent le matin). L'équipe sera sur place dès 11h pour l'installation, et chacun apportera son pique-nique. La fête se déroulera de 14h à 17h.

Hugo, Jade et Anne-Marie devront disposer de places de stationnement à proximité pour récupérer les objets non pris et les ramener à Emmaüs Trappes le samedi suivant, ou éventuellement les réserver pour la gratiféria suivante, prévue le 28 avril.

Répartition des rôles :

- Jade et Hugo : Récupération des marchandises à Super U (boissons non alcoolisées, biscuits, bonbons, sans produits frais). Location des jeux. Achat des bons d'achat (50€, 30€) et des chocolats pour récompenser les participants du blind test, qui sera réalisé via Spotify ou YouTube.
- Jade et Hugo : Organisation des jeux.
- Mireille et Corinne : Gestion de la buvette.
- Yannick : Gestion de la sono, à récupérer le vendredi et à restituer le lundi.
- Anne-Marie : Organisation de la gratiféria.

Le matériel nécessaire (tables, chaises, barnums), le descriptif de la fête et les moyens de communication sont récapitulés dans la fiche projet.

Le rangement de l'événement sera assuré par toute l'équipe projet.

Affiche pour la fête :

Jade modifie l'affiche en temps réel en fonction des remarques de chacun, avant de la transmettre au service communication de la mairie.

3) Calendrier

Rappel des réunions :

Lundi 4 mars 2024 à 20h30

Lundi 25 mars 2024 à 20h30

Lundi 8 avril 2024 à 20h30

Lundi 29 avril 2024 à 19h30 : Préparation de la balade urbaine sur le thème de l'accessibilité.

Samedi 25 mai 2024 de 15h à 16h30 : Balade urbaine test.